



MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION GENERALE DES MINES

DIRECTION GENERALE DES MINES

DIRECTION DES EXPORTATIONS ET DE LA VALEUR

GUICHET UNIQUE D'EXPORTATION

N°11001-2024-MIM/SG/DGM/DEV/GUE.CC

CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

Le Directeur des Exportations et de la Valeur atteste par la présente que les substances minérales désignées ci-après :

- Pierres fines (Brutes): deux cent quatre-vingt-six grammes (286.00 g) de Chrysoberyl oeil de chat et de Chrysoberyl.
- Pierres précieuses (Brutes): mille six cent quarante-deux grammes quarante (1642.40 g) de Saphir (Bleu, Bleu-Vert, Rose, Jaune-Blanc) et de Rubis.

<u>Soit au total général</u>: mille neuf cent vingt-huit grammes quarante(1928.40g) de pierres gemmes.

Objet du dossier de Déclaration N°164 - 2024 en date du 09-10-2024 ayant été soumises au contrôle de qualité et conformité effectué par la Direction des Exportations et de la Valeur, suivant Procès-verbal N°11001-2024-MIM/SG/DGM/DEV/GUE.PVCC du 05-11-2024 sont conformes à la declaration souscrite par:

Monsieur, Madame MANOJ WANIGA CHINTAMANE MOHOTTI La Société MPANJAKA SAPHIR SARL À ANDOHAN'ILAKAKA IHOSY

et sont destinées à être exportées à l'adresse suivante:

SAPPHIRUS LANKA (Pvt). LTD

N° 112 MAIN STREET RATHNAPURA 70000 SRI-LANKA

DESTINATION FINALE: SRI-LANKA

Le present Certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 5 novembre 2024